

La vie politique à l'Île

À l'heure des choix !

Édition Spéciale

Les opinions émises dans le présent numéro appartiennent entièrement à leurs auteurs et non à la CPICIV.

Elections

Dans ce numéro spécial de l'Insulaire, vous trouverez:

- des articles de Guy Dufresne et Gilles Shooner;
- les textes des candidats aux postes de maire ou de conseiller qui ont bien voulu exprimer leurs idées dans l'Insulaire;
- un **vox populi** recueilli par Charlotte Gingras.

Plusieurs d'entre vous, résidents permanents et résidents saisonniers, d'un bout à l'autre de l'île, avez accepté généreusement de répondre à la question:

Qu'est-ce qui préoccupe les citoyens et les citoyennes de notre communauté en regard de l'avenir de l'île? De quel dossier le prochain conseil municipal devrait-il s'occuper en priorité?

Volume 5 numéro 1

Octobre 1999

L'INSULAIRE

PUBLIÉ PAR LA CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES DE L'ÎLE POUR LA CONSERVATION DE L'ÎLE VERTE. (CPICIV)

♦♦ J'ai été surpris et déçu de l'ampleur du dézonage qui a été accordé par la Commission de protection du territoire agricole. J'ai peur de la suite. J'ai l'impression que l'appât du gain va être tel que le développement va se faire de façon non harmonieuse, que l'application du plan d'urbanisme va être difficile et que, contrairement à ce qu'a dit le maire lors de son discours du 125e, d'ici cinq à dix ans, l'île aura perdu son authenticité.

L'île a à offrir son relief, ses couleurs, ses odeurs, la variété de sa flore et de sa faune, son patrimoine architectural et le côté typique de ses quelques insulaires. Si on morcelle à outrance, si on construit de façon désordonnée, alors que nous n'avons aucune infrastructure pour supporter tous ces projets, les propriétaires actuels vont commencer à se désintéresser de l'île.

Le prochain conseil municipal devra dès le départ établir clairement ses orientations et les respecter. Il devra accorder une importance primordiale au plan d'urbanisme. Ses décisions devront toujours être guidées par la volonté de conserver le cachet de l'île et son authenticité.

Le conseil municipal devra travailler au développement

économique de l'île. Mais il devra, puisque le développement passe par le tourisme, être honnête envers celui-ci. On offre peu aux visiteurs: pas de site d'accueil, pas de poubelles, pas d'accommodations sanitaires! On les "dépose" sur le quai, et on les abandonne à eux-mêmes! Pourquoi ne pas installer, par exemple, des sites d'accueil au quai, au phare, sur le terrain municipal près de l'école du bout d'en haut? De plus, le conseil municipal devra privilégier un tourisme écologique: nous voulons des visiteurs qui se préoccupent de la beauté de l'île.

Enfin, le conseil municipal devra tenir compte que l'île a atteint sa capacité maximale de visiteurs et de résidents saisonniers. Il devra mettre en place des infrastructures qui permettront d'avoir une route convenable et l'ensemble des services requis sans surtaxer les propriétaires. La taxation doit rester raisonnable puisque les propriétés sont en majorité des résidences secondaires.

Pour terminer, je formule un vœux: laisser l'île accessible et visible à tous dans le respect.

André Lévesque

♦♦ Ce qui me préoccupe, c'est la protection de l'aspect sauvage au nord de l'île. C'est urgent. Nous sommes en train de briser l'aspect forestier de l'île. Le nord de l'île est déjà très abîmé au bout d'en haut, au bout d'en bas et au centre de l'île. Bientôt, on ne pourra plus appeler cette île "l'Île Verte".

De plus, le tourisme est important pour l'économie de l'île. Or, si l'aspect résidentiel et saisonnier continue à se développer à un pareil rythme, le tourisme ne viendra plus! Les résidents permanents, s'ils ne peuvent plus gagner leur vie, partiront. Même les résidents saisonniers ne viendront plus. Est-ce que l'hélicoptère viendra encore s'il n'y a plus de résidents permanents? Je demande au prochain conseil municipal de mettre un frein à la frénésie de construction.

Viviane Dubé



VOX POPULI

♦♦ Je suis préoccupée par la conservation des lieux patrimoniaux, l'environnement, et le développement touristique.

En ce qui concerne la conservation des lieux patrimoniaux, j'aimerais que le conseil municipal utilise des ressources qui sont des services gratuits. Je pense notamment à des spécialistes du Ministère de la culture ou du Conseils régional de la culture, qui peuvent donner des avis extraordinaires! À propos du développement touristique et de l'environnement, je souhaite que le conseil municipal développe un accueil à l'île, que partout où vont les touristes, le message soit le même. La municipalité devrait donner une direction dans le sens de la conservation, de la beauté du paysage, du repos et du calme. De plus, le conseil devrait voir à ce que les automobilistes respectent les piétons et les cyclistes. Enfin, le conseil devrait voir à développer l'accueil aux visiteurs l'hiver.

Nicole Patry

♦♦ Ce qui me préoccupe, c'est l'avenir de l'île en ce qui concerne le tourisme. On ne se sent plus maître chez nous. Je demande que les insulaires et l'environnement soient respectés par les visiteurs (d'ailleurs plusieurs d'entre eux sont déjà respectueux). Je veux que le conseil municipal trouve un moyen d'organiser un chemin vers la plage sans que les gens aient à passer sur un chemin privé et frappent toujours à notre porte.

Jeannette Dionne

♦♦ Ce qui me préoccupe, c'est l'apparence d'indifférence de la municipalité par rapport au milieu extérieur. On dit que l'île, c'est privé: par exemple, techniquement, personne ne peut décider de venir camper à l'île. Pourtant, la municipalité ne fait aucun geste pour expliquer cela aux citoyens. Je veux que le prochain conseil municipal mette en place un système de promotion expliquant exactement aux visiteurs ce qu'est l'île et ce qu'on leur offre. (Anonyme)

♦♦ Ce qui me préoccupe, c'est la façon dont les touristes vont partout sur l'île. Ils ne savent pas que l'île, c'est privé. On ne les prévient pas de cette réalité. Aussi, les nouvelles constructions m'inquiètent. Si le monde se construit partout, qu'advient-il du paysage?

Je voudrais que le prochain conseil municipal, lorsqu'il prend des engagements envers les citoyens (l'abat-poussière, par exemple) respecte par la suite ses engagements. Je voudrais aussi qu'il ne gaspille pas n'importe comment l'argent des contribuables. (Anonyme)

♦ Je déplore que les décisions en matière de développement sont toujours prises à court terme. Je souhaite que le prochain conseil municipal, avant de prendre chaque décision en matière de développement, se demande où cette décision est susceptible de nous mener dans quatre ans. Exemple: 15 terrains lotis dans le bout d'en haut = un achalandage de +15 sur le traversier, un apport de +15 de déchets, un ajout de +15 de trous dans le chemin, et une disponibilité de -15 pour faire venir des touristes sur l'île. (Anonyme)

♦ J'aimerais que l'île soit toute dézonée. C'est la plus grande injustice, puisqu'il n'y a plus de culture à l'île! De toutes les façons, le plan d'urbanisme est sévère au coton! Le prochain conseil municipal pourrait passer une réglementation à ce sujet-là. Les personnes qui ne viennent plus que 6 mois par année ne sont

plus considérées comme des gens de l'île pour quelques-uns. On est des villégiateurs maintenant. On est parti de l'autre côté parce qu'on voulait être plus en sécurité l'hiver. Le service de l'hélicoptère, aujourd'hui, je ne peux plus m'en servir parce que je paye le double.

Amédée Fraser

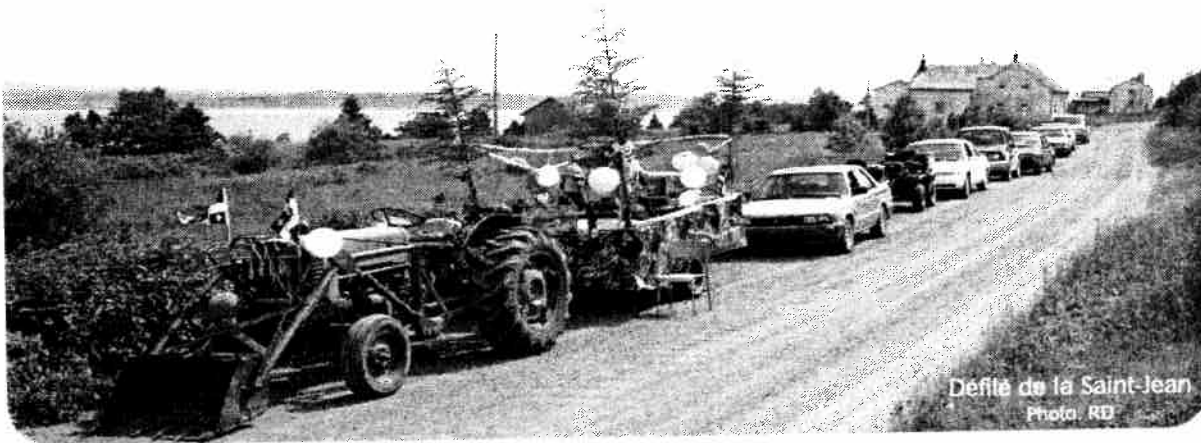
♦ Ce qui me fait le plus peur, c'est qu'un jour je ne puisse plus maintenir mes propriétés à l'île parce que ça va coûter trop cher. L'argent dépensé actuellement pour le dézonage n'aide pas. Il est même question d'un emprunt. Le dézonage va donner un autre statut à l'île et les terrains vont valoir de plus en plus cher. Les taxes vont augmenter considérablement. L'achalandage accru du tourisme demande des infrastructures de plus en plus complexes et dispendieuses et ce sont nous, les contribuables, qui en ferons les frais.

par exemple, il est impossible pour un propriétaire, à moins de déboursier un montant substantiel, de venir chez lui durant les mauvaises traverses sans compter l'hiver. Il faut être propriétaire d'une moto-neige pour être autonome, donc des coûts supplémentaires. Ce que j'attends du prochain conseil municipal est une gestion saine des argents des contribuables. Il faudra à tout prix ne pas s'endetter et il faudra toujours mettre la priorité sur les besoins et services aux contribuables. S'il en reste, on pensera aux touristes à moins que ceux-ci contribuent à l'aide d'une taxe spéciale; de plus, il ne faut pas oublier que dès que les visiteurs quittent le chemin public, ils sont sur une propriété privée.

Pierre Fraser

♦ Je trouve que je paye cher de taxes pour ce que je possède. Le dézonage, je serais pour, mais je ne me prononce pas, parce que je n'ai pas de terre. Je voudrais que le prochain conseil municipal fasse, en priorité, un chemin praticable au nord pour les piétons et les cyclistes. Une île, d'habitude, a un chemin qui en fait le tour. Les cyclistes n'auraient pas de poussière. Il y a déjà eu un projet pour faire ce chemin qui a été bloqué au conseil, il y a deux ans. Le projet avait été obtenu. Il n'a pas vu le jour au détriment de... Le chemin serait un cachet de plus à l'île.

Dan Dionne



VOX
POP
VOX
POP
VOX
POP

♦ Je souhaite que le prochain conseil favorise un tourisme intelligent, préserve le caractère unique et authentique de l'île en tenant compte des résidents permanents qui habitent ici à l'année et qui ont besoin de gagner leur vie. (Anonyme)

♦ En tant que résidente permanente, ce qui me préoccupe, c'est le dépeuplement de l'île en hiver. Si on tombe en bas de 20, de 15 personnes, est-ce qu'on va perdre les services? Je voudrais que le conseil municipal s'assure de tout faire ce qui est humainement possible pour conserver les services: hélicoptère, service postal, pont de glace balisé, dispensaire. (Anonyme)

♦ Ce qui me préoccupe, c'est l'entretien des chemins, quoique il y ait une nette amélioration depuis le mois de juillet. Je souhaite donc que le prochain conseil municipal s'occupe en priorité de l'entretien des chemins ainsi que des infrastructures touristiques de l'île: par exemple, des toilettes publiques, un camping municipal. Il faudrait en outre cibler un tourisme plus près des activités de nature. (Anonyme)

Chers (ères) contribuables

Déjà quatre ans!

Au cours de ces quatre années, différents dossiers ont été menés à terme, d'autres sont à compléter. Tout au long de mon mandat, j'ai orienté le Conseil municipal dans le sens de prendre des décisions dirigées vers le développement tout en respectant le caractère particulier et privilégié de notre coin de pays.

Évidemment, certaines décisions prises, que ce soit au niveau du règlement d'urbanisme ou dans le dossier du "dézonage" n'ont pas tenu compte des intérêts individuels; cependant, je considère que ces décisions furent prises en pensant au développement global de l'Île et à son avenir.

Certains dossiers tel le regroupement municipal semblent réglé; par contre d'autres sont à finaliser mais plusieurs tels la sécurité incendie ne sont qu'initiés. Afin de compléter certains dossiers et de continuer à travailler pour un développement équilibré de l'Île, je solliciterai un second mandat à l'automne 1999.

Dans un deuxième mandat, je veux continuer comme je l'ai fait depuis quatre ans à travailler pour toute la collectivité, et ce, en étroite collaboration avec les organismes du milieu. Les prochaines années seront des années cruciales pour l'Île et ce, tant sur le plan économique que sur le plan physique. Pour ce dernier, notre programme d'implantation et d'intégration architecturale sera certainement un plus pour la conservation de l'Île.

Le fardeau fiscal étant ce qu'il est, il faudra penser au cours des prochaines années à aller chercher d'autres sources de revenus. Les visiteurs qui utilisent nos services devraient payer leur juste part. Les commerçants qui en bénéficient directement ou indirectement (leur clientèle) devraient eux aussi assumer leur juste part.

En terminant, je rappelle que je suis disposé à continuer de travailler avec toute la collectivité pour l'ensemble de la collectivité. Alors, à vous d'en décider!



Léopold Fraser,
maire sortant.

Candidate à la mairie.....

Lorsque je communique à mes interlocuteurs ma décision de me porter candidate au poste de maire de notre municipalité, certains se montrent surpris et m'affirment que je suis bien trop occupée avec mon poste de gérante de la Société Inter Rives. C'est vrai que c'est une occupation qui, à certaines époques de l'année, tient une personne occupée mais, et c'est ce qui est important, j'ai toujours été convaincue que si l'on voulait qu'une tâche s'accomplisse, il fallait la confier à une personne occupée. Par ailleurs, au mois de janvier, il n'y a pas beaucoup de clients à la billetterie et les réservations sont clairsemées.

Pendant toutes les années où j'ai occupé le poste de secrétaire trésorière de la municipalité, j'ai pu apprendre tous les rouages d'une administration municipale de la taille de la nôtre et, chemin faisant, connaître tous les fonctionnaires qui peuvent nous aider, tant au ministère des affaires municipales qu'à la Municipalité régionale de comté. Aussi, j'ai appris les itinéraires à suivre et toutes les formalités qui entourent la demande et l'obtention de subventions régionales, provinciales et fédérales. La gérance d'Inter-Rives m'a aussi permis d'affermir mes connaissances en gestion. Me présenter à la mairie représente pour moi une affirmation de la démocratie et un défi à ma portée, défi que je veux relever afin de faire ma part pour ma terre natale, pour mon île et pour la vôtre.

Le programme que je me suis tracé comporte les points suivants :

- Ordonner les finances de la municipalité et prendre les mesures nécessaires afin d'alléger le fardeau fiscal des payeurs de taxes.
- Balancer objectivement le budget en tenant compte des besoins mais aussi des ressources.
- Rentabiliser les propriétés de la municipalité et rechercher des subventions et autres moyens pour en assurer un entretien salubre.
- Application objective du plan d'urbanisme et du plan intégré d'architecture.
- Assurer une liaison constante avec les organismes du milieu – être à leur écoute.
- Planifier l'accueil des touristes et visiteurs.
- Agir de façon à ce que la municipalité serve les citoyens et leur assure les services auxquels ils ont droit.
- Favoriser l'emploi de nos gens et de leurs enfants (postes de vacances).

Beaucoup de nos concitoyens ont des talents et des compétences particulières et j'agirai de façon à encourager celles et ceux qui voudraient s'impliquer en nous aidant.

Durant les prochaines semaines je m'efforcerai de rencontrer chacune et chacun de vous afin de connaître votre réaction à ma candidature et de savoir comment, selon vous, je peux aider la municipalité. J'attends vos suggestions et vos critiques, elles m'aideront à préciser mon programme et mon action à la direction de la municipalité. J'ai la ferme conviction que le sérieux de mon engagement et que l'ensemble de mes connaissances pratiques m'aideront à diriger un conseil qui, selon les candidatures déjà annoncées, promet d'être d'une qualité très intéressante.

Magella Caron

A bientôt et merci de votre intérêt.
Magella Caron.



Candidat au poste de conseiller

Louis Langlois, 61 ans, licencié ès lettres, auteur et éditeur du "Tour de l'Île". Création du "Centre d'interprétation" à l'École Michaud avec Judith Lévesque. Solide expérience dans les affaires municipales: conseiller en 1980 et maire par intérim en 1982-83, années du projet "Mise en valeur des attraits de l'Île" (budget de 60 000 \$ et 15 emplois). Établi ici depuis 30 ans.

Intéressé à promouvoir quelques projets au sein du nouveau Conseil, dont:

1. la création d'un comité "ad hoc" chargé d'étudier les incidences du phénomène de dépopulation sur l'économie locale;
2. l'élaboration d'un plan quinquennal d'activités culturelles diverses;
3. l'établissement d'une politique touristique visant à harmoniser villégiature et tourisme.

Disponible et désireux de servir encore la communauté.

Louis Langlois.

Servir mes concitoyens

Pour moi l'Île est un endroit exceptionnel et son avenir me préoccupe. J'ai le désir de contribuer à sa mise en valeur et à son développement tout en tenant compte des ressources disponibles. Pour ces raisons je pose ma candidature comme conseillère et j'espère avoir l'occasion de mettre mes compétences au service de la municipalité.

Louise Newberry

Le pouvoir des citoyens

Le processus électoral est actuellement engagé dans

la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. En novembre, les citoyennes et les citoyens de l'Île-Verte auront à se prononcer non seulement sur le choix des conseillers et du maire, mais aussi sur les orientations et les valeurs qui présideront à la destinée de l'île pour les quatre prochaines années. Tel est l'enjeu de l'exercice démocratique que représente l'élection de novembre prochain.

Le pouvoir municipal constitue le prolongement de la volonté des citoyens. L'exercice du droit de vote est un droit pour les citoyens de manifester tout à la fois un jugement et un choix sur la destinée de la municipalité et de l'île. Parce qu'il est à la base du pouvoir municipal, le droit de vote est soumis à une réglementation. Pour que le citoyen puisse exercer son droit de vote à une élection municipale, il lui faut avoir la qualité d'électeur. Rappelons que pour posséder cette qualité d'électeur une personne doit, le premier septembre de l'année de l'élection:

- avoir 18 ans;
- être de citoyenneté canadienne;
- ne pas être soumise au régime de la curatelle;
- ne pas être déclarée coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupante d'un lieu d'affaires sur le territoire de la municipalité. Les personnes copropriétaires d'un immeuble ou cooccupantes d'un lieu d'affaires doivent désigner parmi elles, au moyen d'une procuration, une personne qui peut être inscrite sur la liste électorale.

L'élection du gouvernement municipal de Notre-Dame-des-Sept-douleurs est l'occasion pour les citoyens de manifester ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent devenir ensemble. À l'heure des choix, la responsabilité des citoyens consiste à choisir les élus qui prendront les décisions en leurs noms pour les quatre prochaines années. En matière de pouvoir municipaux, comme en toute chose, il importe que "la partance" soit bien faite.

Guy Dufresne
UQAM, science politique

Ellen vous dit.....pourquoi pas moi ?

Une publication du Ministère des Affaires municipales s'intitule :

" *Mairesse ? Conseillère ? pourquoi pas moi ?* "

et, c'est en lisant ce document, que s'est concrétisée une idée que j'avais en tête, de me porter candidate au poste de conseillère municipale, lors du scrutin du 7 novembre prochain.

L'Île, en raison de mes ancêtres et de ma généalogie, a toujours fait partie de ma vie, de mon berceau à ce jour, ce coin de terre, en mer, est le mien. Aussi, je tiens à ce qu'il se conserve et se développe dans l'harmonie, en beauté, tout en conservant son merveilleux charme actuel.

Il y a maintenant presque trois ans que je suis activement la chose municipale de l'Île et que j'assiste, parfois seule spectatrice, aux séances du conseil municipal. Je me suis tranquillement convaincue que je pouvais être plus qu'une spectatrice et que je pourrais faire ma part et participer activement en devenant conseillère.

Mon expérience de plus de six ans en secrétariat juridique et en administration, en plus de mon travail passé en relations publiques, me qualifient bien, il me semble, pour contribuer positivement à notre administration. Je crois qu'en agissant avec gros bon sens et en équipe avec les autres membres du conseil je mériterai la confiance que vous voudrez bien, je l'espère, m'accorder le 7 novembre prochain.

Ellen Lindsay

Conseiller municipal ? Oui, certainement !

Lors de notre première visite à l'Île, mon épouse Colombe et moi avons succombé à ses charmes et, dès ce moment, nous avons décidé de nous y établir. Voilà que nous y sommes depuis quelques années et nous nous trouvons plus heureux que jamais. Ses habitants, ses beautés naturelles, sa sérénité créent une personnalité unique et nous incitent à tout mettre en oeuvre pour conserver ce merveilleux ensemble.

J'ai la conviction profonde que lorsque l'on reçoit il faut aussi donner et c'est ainsi qu'en réponse aux invitations pressantes de nombreux amis iliens, j'ai décidé de me porter candidat à titre de conseiller municipal.

Notre gouvernement municipal devra, dans un avenir prochain, prendre des décisions extrêmement importantes qui engageront l'avenir de l'Île, de ses résidents et propriétaires. Ces décisions nécessiteront une planification très sérieuse, un budget serré doublé d'un suivi rigoureux et d'un conseil bien structuré où les responsabilités seraient être réparties selon les compétences propres à chaque conseiller et où les citoyens se sentiraient bienvenus, écoutés et pourraient voir une administration transparente à leur service.

Après une carrière de 35 ans à Hydro-Québec, dont 24 comme gestionnaire, j'ai opté pour la retraite et je serais heureux de consacrer mon expérience et ma disponibilité au gouvernement de l'Île si, toutefois, vous vouliez bien m'accorder votre confiance et votre vote lors du scrutin du 7 novembre prochain.

Merci de votre attention et de votre appui.

Raymond Pelletier

Des traversées supplémentaires de La Richardière seront ajoutées pour les ELECTIONS

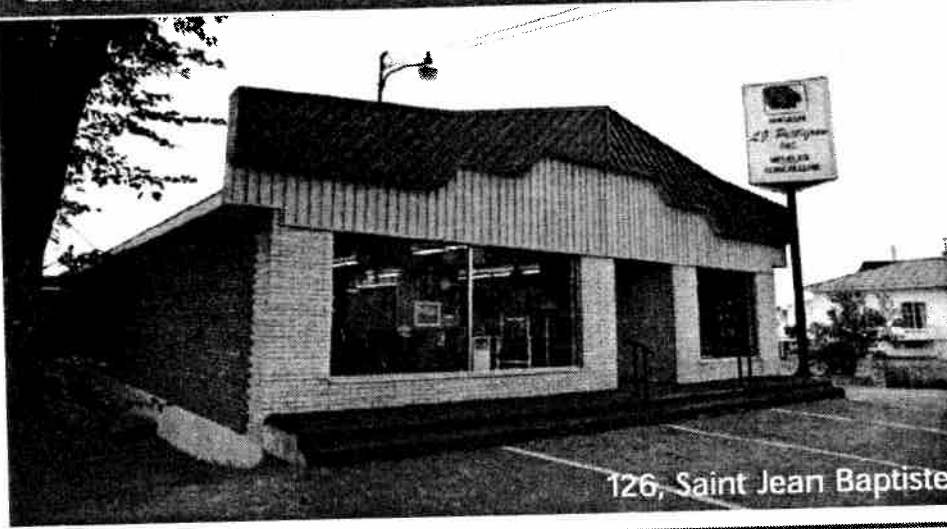
Au besoin, le 31 octobre pour le vote anticipé: (Bureau de votation ouvert de midi à 20h.)
départ de l'Île à 19h30, départ du village à 21h45

Le 7 novembre, jour des élections. (Bureau de votation ouvert de 9h à 19h.)
départ de l'Île à 12h45, départ du village à 13h30

EXERCEZ VOTRE DROIT DE VOTE!

7

VOTRE VOTE EST IMPORTANT!



*Vous avez
un problème ?
NOUS AVONS
LA SOLUTION !*

L-J PETTIGREW
898-2281

Dans une petite municipalité il n'y a que de petits problèmes. Les grands problèmes ce sont les grandes villes qui vivent ça. Chez nous, de façon comparative, ce qui arrive c'est insignifiant, il n'y a rien là de bien excitant. "Alors, aussi bien ne pas se mêler de ce qui arrive et aussi bien laisser ceux et celles qui veulent faire un certain bénévolat s'occuper de ces tracasseries..."

Voilà un genre de réflexion qui paraît une façon un peu caricaturale et simpliste de voir les choses. Mais c'est, malheureusement, une bien triste réalité à laquelle on risque de se voir confiner lorsque, désabusé, on néglige de s'occuper de ce qui nous concerne au premier chef. Sans vouloir être dogmatique, il y a quand même lieu de s'interroger sur cette situation. Surtout que le moment semble tout indiqué, compte tenu de ce que nous devrions vivre bientôt, en novembre prochain, alors que se tiendront des élections municipales.

LA VIE MUNICIPALE À L'ÎLE **ON S'EN OCCUPE !**

Il est évidemment faux de prétendre que les problèmes de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs sont de petits problèmes parce que notre municipalité est " petite ". NON. Ils sont proportionnels, ils sont à notre échelle. Une " gratte " ou un " camion de vidanges ", chez nous, ça présente évidemment un plus grand intérêt qu'une " gratte ou un camion de vidange " pour la ville de Québec ou même la ville de Rivière-du-Loup où on parle plutôt en termes de flottes de véhicules. " L'unique " camion, chez nous, est aussi important que s'il s'agissait d'une " flotte ". Ici on comprend aisément que ce qui pourrait sembler insignifiant pour une grande organisation puisse être, par ailleurs, de prime importance pour un milieu comme le nôtre.

Un autre exemple de même nature nous vient de l'envergure du budget annuel de notre municipalité. Les sommes engagées peuvent paraître ridicules quand on les compare aux budgets des autres municipalités plus grosses. Cependant, il faut retenir que, proportionnellement, c'est du pareil au même. Parfois, (comme c'est probablement le cas actuellement dans le dossier de la Commission de Protection du territoire agricole), il faut aussi comprendre que ce qui, de prime abord, semble sans conséquence notable sur le budget de chacun des contribuables payeurs de taxes puisse parfois prendre une ampleur qui frise la catastrophe. Le budget d'une municipalité c'est, à toutes fins utiles, la même chose qu'un budget familial ou du moins ça doit être géré de la

même façon, avec une marge de sécurité confortable, sans hypothéquer inutilement l'avenir. Je dirais même que, jusqu'à un certain point, lorsqu'on ne dispose que de petits budgets, il faut être encore plus prudent et plus soucieux des " cennes noires ".

Les affaires de notre municipalité nous concernent tous et toutes et la démocratie, quand elle existe, commande que l'on fasse confiance à ceux et celles qui ont été élus(es) et qui nous représentent. Encore faut-il savoir que l'on est bien représenté.

Ma conception d'un conseil municipal c'est celle d'un lieu de décision, d'un lieu de gestion éclairé, d'un lieu où tous les membres se sentent vraiment responsables des gestes qu'ils posent. C'est aussi un lieu où celui ou celle qui connaît les choses se doit d'informer

justement la population avec la plus grande transparence qui soit et avec les meilleurs moyens dont il dispose.

Je sais qu'on dira qu'il n'est pas toujours facile de gouverner et que le discours que je tiens dans cet article relève plus d'une situation idéale que de la réalité. Peut-être. Mais peut-être aussi que ça peut devenir la réalité si les efforts véritables sont faits, avec toute l'énergie nécessaire, pour rallier les gens autour d'une cause commune malgré les divergences inévitables. L'organisation municipale, à mon point de vue, c'est avant tout une question de saine gestion et de bon sens.

Nous avons à l'île tous les éléments nécessaires au développement harmonieux de notre milieu. Nous avons les ressources humaines, nous avons des gens qui savent, des gens de bonne volonté, des gens qui ne demandent pas mieux que d'être consultés.

En novembre, il faudra choisir ceux et celles qui devront nous représenter au cours des prochaines années pour gérer ce qui nous appartient. C'est à nous, à chacun et à chacune, qu'il incombe de se prononcer. C'est un devoir de citoyen et de citoyenne auquel on ne peut se soustraire. Confucius a dit un jour : " On a les gouvernements qu'on mérite "...

Ne nous décevons pas.

Gilles Shooner